

# Suites données aux recommandations de sécurité

## Accident survenu le 30 octobre 1999 à Saint Cyr l'école (78) au Socata MS 880 B Rallye immatriculé F-BSFE

Après décollage en piste 12 droite de l'aérodrome de Saint Cyr l'Ecole pour un vol local d'instruction, l'avion en montée initiale vire à gauche en vent traversier. Trois témoins indiquent avoir entendu des ratés moteur alors que l'avion était au milieu de la branche de vent traversier. Deux d'entre eux ayant des connaissances en aéronautique ont vu l'avion effectuer un demi-tour à basse hauteur, décrocher sur l'aile gauche et tomber verticalement dans le parc du château de Versailles. Un pilote instructeur, présent sur l'aérodrome au moment des faits, précise notamment que l'avion avait une forte assiette à cabrer pendant la branche de vent traversier.

### **Rapport d'enquête technique du BEA**

Réception par la DGAC : 28 Mai 2002

### **Recommandation 01**

BEA (extrait)

L'enquête n'a pas permis d'établir la contribution précise des éventuels dysfonctionnements moteur dans l'accident. Néanmoins, les constatations faites sur le groupe motopropulseur suscitent des doutes quant à ses performances en fonctionnement, notamment au vu des conditions de stockage. En conséquence, le BEA recommande que :

Que le groupement pour la Sécurité de l'Aviation Civile s'assure que les unités d'entretien prévoient, dans leurs spécifications d'agrément, des procédures de stockage/déstockage des moteurs d'aéronefs.

### **Réponse de la DGAC**

La DGAC a décidé de suivre cette recommandation Le GSAC a émis un bulletin de recommandation le 18 septembre 2002 sur le sujet (N°2002/39(AB)). Ce bulletin rappelle aux propriétaires, utilisateurs, exploitants d'aéronefs, ainsi qu'aux unités et ateliers d'entretien, l'importance du stockage de tous les types de moteurs.

### **Degré d'avancement ( 20 Mars 2007)**

